

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 23 — TELEPHONE

Agressions nocturnes

Au cours de l'avant-dernière nuit, deux rôdeurs se jetèrent sur une femme sur la chaussée et l'ardèrent ses habits de coups de couteau. — Un de ses amies est assailli place de la Liberté.

Il était environ une heure moins un quart lorsque retentirent, dans la rue Pauvrière, des cris perçants qui attirèrent tous les habitants aux fenêtres.

Une femme couchée au milieu de la chaussée appelait au secours en entraînant ses appels de gémissements.

Le trajectoire de la personne qui venait de se jeter sur elle, fut interrompu en elle par une femme bien connue sous le nom de Sophie la cuisinière. Elle habite 33, rue Sainte-Eulphège et a le plaisir de venir donner des conseils ou prêter son aide aux cuisinières de certains établissements et de nombreuses maisons particulières, lorsqu'il y a un grand dîner.

Samuel, qui elle avait été renfermé au Café Pandore, rue Pauvrière, et chez Caron, rue Daubenton.

Ne pouvant faire l'affaire des deux cotés, elle fit appel à une amie nommée Maria, qui habite dans la même rue qu'elle.

La dame et sa amie se précipitèrent dans le bâtiment et se jetèrent sur le coupable qui venait de sortir d'une maison inhabitée, attenante à celle de M. Dupuy.

Le coupable de la rue de Normandie, on fait mettre la main sur lui on l'entraîna seulement, car finalement il échappa aux poursuivants, se contentant de laisser sa casquette en gage.

M. Niderst a ouvert une enquête.

FETES LOCALES
M. le Maire de Tourcoing a pris l'arrêté suivant :

Considérant que les dimanches qui précèdent les fêtes de Noël, de la Saint-Nicolas, de la Noël, et le premier jour de l'An, sont des journées de vente exceptionnelle dans les établissements exerçant un commerce de détail ;

Qu'à l'occasion de ces fêtes, une application rigoureuse du paragraphe premier de l'article 2 de la loi précitée serait de nature à compromettre le fonctionnement normal de ces établissements, notamment en facilitant la concurrence des commerçants voisins auxquels ladite loi n'est pas applicable ;

Arrêtons :
Les dimanches qui chaque année, précèdent les fêtes sus-désignées sont déclarés jours de fête locale.

POPULATION ETRANGERE
Voici le mouvement de la population étrangère du 13 au 20 décembre 1928 : Arrivées : hommes 9, femmes 7, en tout 16.
Départs : hommes 7, femmes 3, en tout 10.

AVIS
Avis de dix milliers de jouets de l'Arbre de Noël des Galeries Lilloises : sont tous distribués gratuitement le jour de Noël, à 3 heures aux enfants porteurs de tickets de caisse.

ETAT CIVIL
de TOURCOING du 20 décembre 1928
Nécessaire. — Dufat André, rue des Escalines, 45.
Domicile : rue de Valenciennes, 102.

ETAT CIVIL
de ROUBAIX du 20 décembre 1928
Nécessaire. — Fernand Briche, rue des Filatures, cour Lenoir, 7.
Nécessaire. — Arthur Descloux, rue du Tilleul, 29.
Nécessaire. — Louis Ferrier, 41 ans, lévrier, rue Gavanti, 35.
Nécessaire. — Pierre Desmet, 2 ans, sans profession, rue de la Vierge, 28.
Nécessaire. — Adolphe Fontaine, 72 ans, capitaine des douanes, rue de la République, 57.
Nécessaire. — Félix Freux, 64 ans, ménager, rue Platine, 8.

GAZETTE TOURQUEENNOISE
S'adresser prochainement chez le citoyen DUBOISIER, 12, rue Desarmois.

Incendie dans un magasin
DEUX MILLE FRANCS DE DEGATS
Hier, vers cinq heures un quart, l'agent Verkaert, de service sur la Grande-Place, fut avisé que dans un magasin de modes de Mme Delour, 22, rue de Lille, il se produisait un incendie.

Le feu avait éclaté au premier étage et s'était communiqué au grenier. Ces deux endroits servent de remise aux fouritures qui ont été complètement consumées.

Heureusement, grâce à la promptitude des secours, tout le reste de la maison a été préservé.

On croit que l'incendie est dû à un vice de construction de la cheminée de la cuisine qui se trouve juste audessus de l'endroit brûlé.

Les dégâts sont estimés à 2.000 francs.

MAISON BIEN VISITEE
Mme Delour étant absente et le magasin fermé, on brisa la porte d'un couloir qui conduit sur les dernières de l'établissement et on put se rendre compte de ce qui se passait.

Le feu avait éclaté au premier étage et s'était communiqué au grenier. Ces deux endroits servent de remise aux fouritures qui ont été complètement consumées.

Heureusement, grâce à la promptitude des secours, tout le reste de la maison a été préservé.

On croit que l'incendie est dû à un vice de construction de la cheminée de la cuisine qui se trouve juste audessus de l'endroit brûlé.

ne, consul de Belgique; Demolon, directeur de l'école pratique; Sevill, architecte, etc.

L'orchestre du théâtre prêtait son concours à cette solennité.

M. Masquillier a prononcé un discours dans lequel il a parlé de la crise de l'apprentissage et des moyens d'y remédier; M. Pannas, président de la commission chargée de l'étude de cette question, lui a répondu.

En suite a eu lieu la proclamation des récompenses.

L'UNION TOURQUEENNOISE
Les élèves du cours spécial d'instruction militaire ont pris part, au nombre de quatre-vingt, à la première manœuvre organisée par l'Union Tourquennoise.

Le trajet relativement court (12 kilomètres) avait été choisi pour permettre de leur donner les premières notions de topographie. Les jeunes gens sont rentrés au gymnase vers 10 heures et demi, pour y exécuter leur tir hebdomadaire.

Un d'entre eux, Looquet, a fait hier la série magnifique de 5 balles à 200 mètres.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE
Hier, vers 7 heures, M. Desiré Duploye, épicer-célibataire, 223, rue des Plats entendit un bruit de pas au premier étage de sa maison. Il monta et se trouva devant une ouverture qui se ouvrait par l'escalier du grenier, sauta par la tabatière sur le toit et disparut.

Le propriétaire fit aussitôt allarme dans le quartier et on se mit à la poursuite du voleur qui venait de sortir d'une maison inhabitée, attenante à celle de M. Dupuy.

Le voleur de la rue de Normandie, on fait mettre la main sur lui on l'entraîna seulement, car finalement il échappa aux poursuivants, se contentant de laisser sa casquette en gage.

M. Niderst a ouvert une enquête.

FETES LOCALES
M. le Maire de Tourcoing a pris l'arrêté suivant :

Considérant que les dimanches qui précèdent les fêtes de Noël, de la Saint-Nicolas, de la Noël, et le premier jour de l'An, sont des journées de vente exceptionnelle dans les établissements exerçant un commerce de détail ;

Qu'à l'occasion de ces fêtes, une application rigoureuse du paragraphe premier de l'article 2 de la loi précitée serait de nature à compromettre le fonctionnement normal de ces établissements, notamment en facilitant la concurrence des commerçants voisins auxquels ladite loi n'est pas applicable ;

Arrêtons :
Les dimanches qui chaque année, précèdent les fêtes sus-désignées sont déclarés jours de fête locale.

POPULATION ETRANGERE
Voici le mouvement de la population étrangère du 13 au 20 décembre 1928 : Arrivées : hommes 9, femmes 7, en tout 16.
Départs : hommes 7, femmes 3, en tout 10.

AVIS
Avis de dix milliers de jouets de l'Arbre de Noël des Galeries Lilloises : sont tous distribués gratuitement le jour de Noël, à 3 heures aux enfants porteurs de tickets de caisse.

ETAT CIVIL
de TOURCOING du 20 décembre 1928
Nécessaire. — Dufat André, rue des Escalines, 45.
Domicile : rue de Valenciennes, 102.

ETAT CIVIL
de ROUBAIX du 20 décembre 1928
Nécessaire. — Fernand Briche, rue des Filatures, cour Lenoir, 7.
Nécessaire. — Arthur Descloux, rue du Tilleul, 29.
Nécessaire. — Louis Ferrier, 41 ans, lévrier, rue Gavanti, 35.
Nécessaire. — Pierre Desmet, 2 ans, sans profession, rue de la Vierge, 28.
Nécessaire. — Adolphe Fontaine, 72 ans, capitaine des douanes, rue de la République, 57.
Nécessaire. — Félix Freux, 64 ans, ménager, rue Platine, 8.

GAZETTE TOURQUEENNOISE
S'adresser prochainement chez le citoyen DUBOISIER, 12, rue Desarmois.

Incendie dans un magasin
DEUX MILLE FRANCS DE DEGATS
Hier, vers cinq heures un quart, l'agent Verkaert, de service sur la Grande-Place, fut avisé que dans un magasin de modes de Mme Delour, 22, rue de Lille, il se produisait un incendie.

Le feu avait éclaté au premier étage et s'était communiqué au grenier. Ces deux endroits servent de remise aux fouritures qui ont été complètement consumées.

Heureusement, grâce à la promptitude des secours, tout le reste de la maison a été préservé.

On croit que l'incendie est dû à un vice de construction de la cheminée de la cuisine qui se trouve juste audessus de l'endroit brûlé.

Les dégâts sont estimés à 2.000 francs.

MAISON BIEN VISITEE
Mme Delour étant absente et le magasin fermé, on brisa la porte d'un couloir qui conduit sur les dernières de l'établissement et on put se rendre compte de ce qui se passait.

Le feu avait éclaté au premier étage et s'était communiqué au grenier. Ces deux endroits servent de remise aux fouritures qui ont été complètement consumées.

Heureusement, grâce à la promptitude des secours, tout le reste de la maison a été préservé.

Le chauffeur avait touché, samedi, sa semaine d'élevage de 25 fr. que l'on retrouve sur lui, à peu de différence. Il fut aperçu par le directeur, vers 7 heures, chez une parente : depuis l'enquête n'a pu fournir l'emploi de son temps.

Le noyau de bois de chauffage au feu du docteur étant absent, il fut impossible de faire une visite plus minutieuse.

Pour rentrer chez lui, Vandecasteele avait pris, le chemin longeant les serres, très de l'écluse. Obligé de lever le canal ou une main criminelle le poussa-elle dedans. En tous cas, le chauffeur a du être frappé de congestion, car il était très bon nageur.

Le préjudice causé au cabaretier est estimé à 80 francs.

Aucun accident de personne n'est heureusement à déplorer.

RENVERSE PAR UN AUTO
Il était cinq heures trente du soir, lorsque M. Maag, habitant 13, rue Léon Gambetta, passait rue Faiderbe.

A un certain moment, il voulut traverser la chaussée, quand l'auto de M. Parent Juvénat, fabricant à Lys-lez-Lannoy, et conduit par le chauffeur Jean Prose, le prit en écharpe, et le renversa.

Projeté sur le sol, le malheureux piéton fut relevé par des passants et transporté dans une ambulance voisine où un docteur, revenu, vint lui prodiguer des soins.

Ce dernier constata que dans sa chute, M. Maag, s'était fait des contusions multiples à la jambe et au bras gauche.

Après avoir été pansé, le blessé a été reconduit à son domicile.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Les anciens du génie
A l'occasion de la Sainte-Barbe, la très florissante société des anciens du génie dont hier son banquet annuel, qui eut lieu dans les salons de l'hôtel du Grand Hôtel, rue Faiderbe.

Après les tables dressées de fleurs, avaient pris place une centaine de convives, sociétaires et invités.

Le banquet était présidé par M. le général Gannebaud, commandant le génie de la 1^{re} région, et représentait M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée.

A signaler, en outre, le général commandant le 1^{er} corps d'armée, MM. le colonel Lenoir, commandant le 3^e génie; le colonel Desanettes et Cousin, du même régiment; Dupont Jean, président des Anciens militaires de la 1^{re} région; Delaplanche et Franchomme, vice-présidents des Anciens du génie; Gély Vandecasteele, secrétaire général; et Louis Collet, trésorier, et les membres du Comité.

Par une délicate attention, sur la demande de la Société, M. le colonel Lenoir avait accordé des permissions à des militaires de divers grades, afin d'assister à ce superbe banquet qui fut un tour point très réussi et très animé.

Après le banquet, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

Compliments aussi aux organisateurs pour cette charmante soirée... qui en demande une répétition !

LES VITRES SONT FRAQUES
Une calandre, attelée de deux chevaux, appartenant à M. Beval, camionneur, conduit par M. Gustave Liveness, passait hier, vers six heures du soir, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Soudain, le véhicule accrocha une balladeuse qui s'y trouvait en station, dont l'un des brancards, alla briser une glace de l'estaminet de M. Leclercq Arthur, situé au numéro 28 de cette rue.

Le préjudice causé au cabaretier est estimé à 80 francs.

Aucun accident de personne n'est heureusement à déplorer.

RENVERSE PAR UN AUTO
Il était cinq heures trente du soir, lorsque M. Maag, habitant 13, rue Léon Gambetta, passait rue Faiderbe.

A un certain moment, il voulut traverser la chaussée, quand l'auto de M. Parent Juvénat, fabricant à Lys-lez-Lannoy, et conduit par le chauffeur Jean Prose, le prit en écharpe, et le renversa.

Projeté sur le sol, le malheureux piéton fut relevé par des passants et transporté dans une ambulance voisine où un docteur, revenu, vint lui prodiguer des soins.

Ce dernier constata que dans sa chute, M. Maag, s'était fait des contusions multiples à la jambe et au bras gauche.

Après avoir été pansé, le blessé a été reconduit à son domicile.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Les anciens du génie
A l'occasion de la Sainte-Barbe, la très florissante société des anciens du génie dont hier son banquet annuel, qui eut lieu dans les salons de l'hôtel du Grand Hôtel, rue Faiderbe.

Après les tables dressées de fleurs, avaient pris place une centaine de convives, sociétaires et invités.

Le banquet était présidé par M. le général Gannebaud, commandant le génie de la 1^{re} région, et représentait M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée.

A signaler, en outre, le général commandant le 1^{er} corps d'armée, MM. le colonel Lenoir, commandant le 3^e génie; le colonel Desanettes et Cousin, du même régiment; Dupont Jean, président des Anciens militaires de la 1^{re} région; Delaplanche et Franchomme, vice-présidents des Anciens du génie; Gély Vandecasteele, secrétaire général; et Louis Collet, trésorier, et les membres du Comité.

Par une délicate attention, sur la demande de la Société, M. le colonel Lenoir avait accordé des permissions à des militaires de divers grades, afin d'assister à ce superbe banquet qui fut un tour point très réussi et très animé.

Après le banquet, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

C'est ensuite le tour des chanteurs, qui se firent entendre et furent très applaudis.

Après le concert, qui se termina par la présentation des excusés de M. le général commandant le 1^{er} corps d'armée, la soirée se termina par un concert et le rôle important de l'ancien du génie dans l'armée française.

Le chant de la Marseillaise salua ce toast. M. Franchomme remercia les invités, et prit la parole pour le développement et la prospérité de la Société que l'état de la Société est très florissant.

mandes de démolition, ne croyait pas devoir donner suite et les choses restaient menaçantes en l'état.

Les habitants, fatigués d'attendre et toujours sous le coup de la menace d'écroulement du vieux Palais, prirent hier matin la décision de le détruire eux-mêmes.

Ce fut un coup d'œil peu banal : à sept heures du matin, une centaine de démolisseurs improvisés, hommes, femmes et enfants, se ruèrent à l'assaut de la ruine dangereuse et, après deux heures de travail acharné, il n'en restait plus que des débris jonchant le sol.

Il fut très heureux de n'avoir malgré le grand nombre de travailleurs rassemblés, pas le moindre accident à signaler.

Que va dire de cela le propriétaire ? Bah ! il en est peut-être le premier satisfait, et en ce cas, il n'est pas le seul !

Valenciennes
AU LYCEE
Voici les résultats des compositions de la semaine du 14 au 19 décembre 1928 :

Secondes A B C D. — Histoire et géographie : 1^{er} Frully Paul; 2^{es} Mariette Robert et Barry Pierre.

Secondes A. — Thème grec : 1^{er} Mallet Charles. Secondes A. — Version grecque : 1^{er} Mallet Charles.

Secondes B. D. — Anglais (3^e langue) : 1^{er} Yon Paul; 2^{es} Marlier Robert.

Secondes B. D. — Allemand (2^e langue) : 1^{er} Barry Pierre; 2^e Rigaut Louis.

Troisième A. — Version grecque : 1^{er} Kird Fernand.

Troisième B. — Physique et chimie : 1^{er} Torres Eugène; 2^e Vandenbrouck.

Quatrième A. — Recitation : 1^{er} Fontaine Pierre; 2^e Buisson Jean et Trugnon Jean.

Quatrième A. — Grec : 1^{er} Blanger Robert. Quatrième A. — Sciences naturelles : 1^{er} Nain Desiré; 2^e Cellier Jules.

Quatrième B. — Physique et chimie : 1^{er} Vieux André; 2^e Anglard Georges.

Cinquième A. — Histoire et géographie : 1^{er} Madrelle Lucien; 2^e Amiot Henri.

Cinquième B. — Histoire et géographie : 1^{er} Bury Georges; 2^e Froly René.

Cinquième A. B. — Solège : 1^{er} Coquet Paul; 2^e Bellis Jean, Fontaine Pierre et Triquet Jules.

Sixième B. — Sciences naturelles : 1^{er} Calliez Hubert; 2^e Caille Joseph et Charly Paul.

Sixième A. B. — Solège : 1^{er} Bouqueau Georges; 2^e Gosset Georges.

Septième. — Ecriture : 1^{er} Monnier Adrien; 2^e Meyr Jacques.

Septième. — Allemand : 1^{er} Lévy Frédéric; 2^e Meyer Jacques.

Septième et huitième. — Anglais : 1^{er} Debrel Pierre et Guisain Marcel.

Huitième. — Ecriture : 1^{er} Debrel Marcel; 2^e Buisson Jean et P. Jacques.

Huitième. — Ecriture : 1^{er} Debrel Marcel; 2^e Buisson Jean et P. Jacques.

Huitième. — Ecriture : 1^{er} Debrel Marcel; 2^e Buisson Jean et P. Jacques.

Huitième. — Ecriture : 1^{er} Debrel Marcel; 2^e Buisson Jean et P. Jacques.

Huitième. — Ecriture : 1^{er} Debrel Marcel; 2^e Buisson Jean et P. Jacques.

Huitième. — Ecriture : 1^{er} Debrel Marcel; 2^e Buisson Jean et P. Jacques.

Huitième. — Ecriture : 1^{er} Debrel Marcel; 2^e Buisson Jean et P. Jacques.

avait fait maintes stations dans les estaminets, c'est-à-dire, et je veux être payé. L'auto attendait la cliente relâchée. Alors une discussion s'éleva et l'agent Priem l'emporta à un diapason aigu. Eugène Priem l'emporta et vit voir de quoi il retournait.

Mis au courant de la chose il invita l'agent à le suivre au poste de police. Mais celui-ci trouvant l'intervention de l'agent déplacée, sauta sur ce dernier qui se mit sur la défensive.

Alors les chiens de Bulke qui, depuis un moment suivent les événements avec des grognements significatifs, excités par la femme du camelot, entrèrent en scène et sautèrent sur les tibias du pauvre agent qui, épuisé par devant, mordit par derrière les talons à l'ombrelle sur le trottoir où son adversaire le maintint en le tenant à la gorge. Puis comme l'agent allait sans doute être fortement passé à l'hac par le camelot, un passant intervint et parvint à maîtriser l'énergumène. Une autre personne calma d'un coup de bâton le chien le plus acharné. Enfin un autre agent arriva à la 1^{re} course.

L'incisive raccommodée de fatence fut alors écartée au poste, non sans difficultés, escordé par les curieux qui avaient suivi, halé, les péripéties de cette scène tragi-comique.

Les Elections des Chambres de Commerce
A LILLE
SCRUTIN DE BALLOTAGE
C'est hier dimanche qu'a eu lieu le scrutin de ballottage pour les élections des membres de la Chambre de Commerce.

Voici les résultats détaillés des quatre bureaux pour les huit catégories de liste, les frais étant donnés dans l'ordre des bureaux suivants :

1^{er} bureau. — Inscrits 1.905. — Volants 109. Ont obtenu : MM. Gustave Barthe 57 — 50 — 35.

2^e bureau. — Inscrits 1.724. — Volants 154. Ont obtenu : MM. Gustave Barthe 35 — 29, total 109.

3^e bureau. — Inscrits 1.491. — Volants 150. Ont obtenu : MM. Gustave Barthe 35 — 29, total 109.

4^e bureau. — Inscrits 1.491. — Volants 150. Ont obtenu : MM. Gustave Barthe 35 — 29, total 109.

5^e bureau. — Inscrits 1.491. — Volants 150. Ont obtenu : MM. Gustave Barthe 35 — 29, total 109.

6^e bureau. — Inscrits 1.491. — Volants 150. Ont obtenu : MM. Gustave Barthe 35 — 29, total 109.

7^e bureau. — Inscrits 1.491. — Volants 150. Ont obtenu